

Note d'information

FNCL - ONICL - PORTNET - CAM

Dématérialisation de la caution bancaire

Réunion du 17 Juillet 2025 (2^{ème} séance de cadrage de la phase test)

À la suite de la première réunion de cadrage de la phase test du **projet de dématérialisation de la caution bancaire**, tenue le 18 juin 2025 au siège de l'ONICL, une seconde réunion s'est tenue le 17 juillet 2025, afin de définir la feuille de route opérationnelle pour le lancement du test. Cette rencontre a permis d'associer les représentants du Crédit Agricole du Maroc (CAM) aux travaux préparatoires.

Participants : **FNCL**, représentée par Mme siham FELLAOUI de l'équipe permanente, Mmes. Meriam FETTAH et Siham AITOUAHMAN de GROMIC, Mme Sarah IDRI de DYNACOME et Mme Asmaa NAAMANE de DNCD,
ONICL, représenté par Mme Samira EL OUKLI et Anas KHAILI,
PORTNET, représenté par MM. Mohamed Taher MANSOURI, Anas BADAA,
CAM, représenté par MM. Fehd MEDKOURI, Tarik EL KTAITI, Sabir HADOUDOU et Mme Loubna SLIMANI

Rappel du contexte du projet :

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'**amélioration du processus douanier**, à travers la dématérialisation progressive des documents.

Mme EL OUKLI a informé l'ensemble des participants qu'un courrier officiel de l'Administration des Douanes a été adressé à l'ONICL, exprimant la **volonté d'aboutir à un processus entièrement dématérialisé** : depuis la déclaration initiale jusqu'à l'obtention de l'attestation d'importation et la demande de mainlevée de la caution, marquant ainsi la clôture du cycle documentaire lié à la bonne exécution de l'importation.

Dématérialisation de la caution bancaire : Évolutions par rapport au processus actuel

L'équipe du Crédit Agricole du Maroc (CAM) n'ayant pas pu assister à la première réunion tenue au siège de l'ONICL le 18 juin dernier, M. MANSOURI de PORTNET a rappelé les étapes du **processus documentaire dématérialisé** qui prévoit la **suppression** :

- De la validation physique de la déclaration initiale par le service extérieur de l'ONICL,
- Ainsi que du dépôt physique de la caution bancaire, qui nécessitait jusqu'alors deux signatures de deux représentants de la banque,

➤ **Rappel du processus de dématérialisation de la caution bancaire :**

La connexion entre l'ONICL et PORTNET permettra d'éviter les erreurs de saisie fréquemment constatées entre la demande initiale et la demande de caution dans le processus actuel.

Contrairement à la procédure en vigueur, où la saisie de la demande initiale et celle de la caution sont réalisées séparément, **le nouveau processus dématérialisé prévoit une saisie unique et intégrée**.

Ainsi, la demande initiale saisie par l'importateur sur le portail de l'ONICL servira directement à générer la demande de caution. Celle-ci sera automatiquement créée sur PORTNET à partir de la sélection du numéro de la demande et du RIB de la banque.

Étape	Opération	Acteur	Plateforme
1	Déclaration initiale d'importation	Importateur	ONICL
	Validation et transmission de la déclaration à PORTNET	ONICL	ONICL → PORTNET
2	Génération automatique de la demande de caution (à partir de la déclaration validée) et envoi à la banque	Importateur	PORTNET
3	Réception et étude de la demande de caution	Banque	PORTNET
4	Etude de la demande de caution	Banque	PORTNET
	Si demande acceptée : Signature électronique par cachet serveur (QR Code) de la caution		
5	Édition du récépissé pour le passage en douane	ONICL (service extérieur)	ONICL

➤ **Améliorations fonctionnelles prévues pour le suivi et la dématérialisation complète du processus documentaire :**

Mise en place d'un tableau de bord de suivi en temps réel des cautions (statut, échéance, montant restant sur la ligne de crédit, etc.) ;

Suppression de l'attestation d'importation au format papier et mise en place d'une demande de mainlevée sur la caution bancaire en ligne, avec un système de notification et de suivi du statut (main levée totale ou partielle).

Feuille de route validée pour le démarrage de la phase test

1- Désignation des entités pilotes

- **Entreprises importatrices membres de la FNCL** : GROMIC, GRADERCO, DYNACOME et DNCD
- **Agences CAM pilotes** : CAM Bd Al Massira-Casablanca : pour GROMIC, GRADERCO, DNCD et CAM El Jadida pour DYNACOME
→ Deux personnes seront désignées par agence pour participer au test.
- **Utilisateurs des services extérieurs ONICL** : Seront désignés par la Direction générale de l'ONICL à Rabat

2- Actions validées pour le lancement de la phase test

Action	Échéance prévue
Formation des utilisateurs (entreprises, CAM, ONICL)	Début septembre 2025 – en distanciel
Lancement de la phase test	15 septembre 2025
Finalisation des échanges techniques ONICL – PORTNET	Avant démarrage du test
Sessions de présentation opérationnelle	Fin septembre 2025